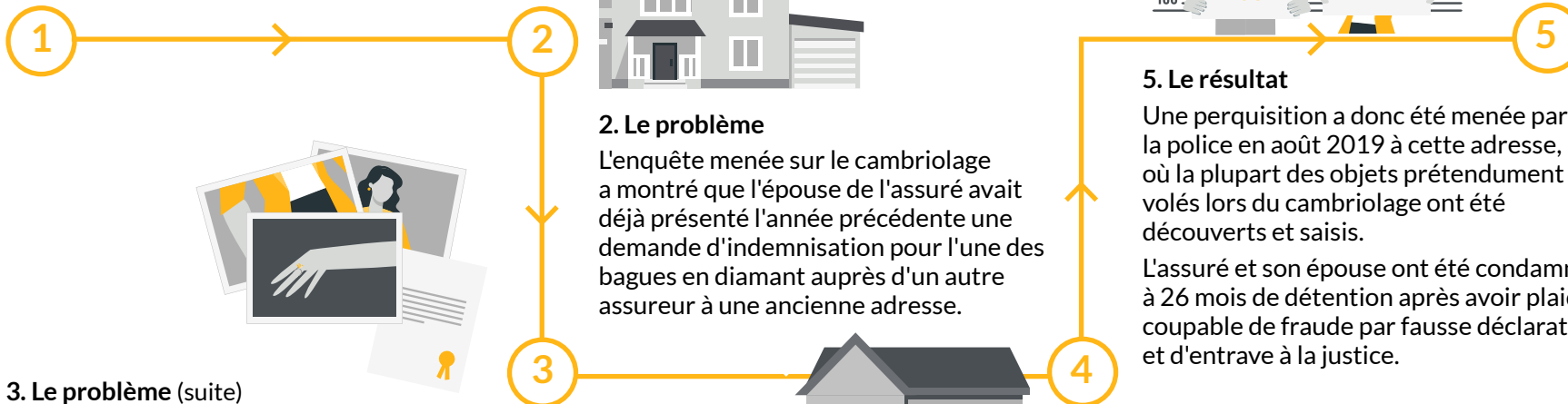


# Chat échaudé craint l'eau froide...



## 1. L'événement

En février 2019, un assuré a signalé à Chubb avoir été victime d'un important cambriolage à son domicile. D'après le signalement, des objets d'une valeur de plus de 120 000 €, comprenant des montres, des bijoux et des ordinateurs portables, auraient été volés.



## 2. Le problème

L'enquête menée sur le cambriolage a montré que l'épouse de l'assuré avait déjà présenté l'année précédente une demande d'indemnisation pour l'une des bagues en diamant auprès d'un autre assureur à une ancienne adresse.



## 3. Le problème (suite)

Une gestionnaire indemnisation de Chubb a signalé le sinistre et l'a transmis à notre cellule interne d'enquêtes spéciales qui a ouvert une enquête approfondie sur l'assuré et le cambriolage présumé.



## 5. Le résultat

Une perquisition a donc été menée par la police en août 2019 à cette adresse, où la plupart des objets prétendument volés lors du cambriolage ont été découverts et saisis.

L'assuré et son épouse ont été condamnés à 26 mois de détention après avoir plaidé coupable de fraude par fausse déclaration et d'entrave à la justice.

## 4. La solution

L'examen des photos des bagues et du certificat fourni par le client assuré a montré qu'elles avaient été prises après la date de leur perte présumée lors de la demande d'indemnisation précédente.

## Cambriolage de grande envergure

### Garantie déclenchée :

Objets personnels

### La différence Chubb :

#### ✓ Réactivité

Notre enquête a révélé qu'une demande d'indemnisation concernant l'une des bagues en diamant avait été présentée l'année précédente.

#### ✓ Personnel expérimenté

Grâce à son expérience, Chubb a repéré très tôt plusieurs signaux d'alerte indiquant une fraude potentielle.

#### ✓ Compétences techniques

L'examen des photos de l'assuré a montré qu'elles avaient été prises après le prétendu cambriolage.